CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

RAPPORT

FAIT

AU CONSEIL DES CINQ-CENTS,

PAR LAKANAL, un de ses Membres,

Sur les Livres élémentaires présentés au concours ouvert par la loi du 9 pluviôse, an II.

Séance du 14 brumaire, an IV.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Brumaire, an IV.

RAPPORT

FAIT

AU CONSEIL DES CINQ-CENTS,

PAR LAKANAL, un de ses Membres,

SUR les Livres élémentaires présentés au concours ouvert par la loi du 9 pluviôse, an II.

Séance du 14 Brumaire, an IV.

CITOYENS-COLLÈGUES,

Le *jury* des livres élémentaires, et les membres de la Conventoin nationale chargés de l'importante mission de correspondre avec lui, peuvent enfin vous présenter le résultat de leur travail sur les ouvrages mis au concours ouvert par la loi du 9 pluviôse, an II de la République.

Il a fallu au *jury*, pour justifier votre confiance, heureux présage de celle de la nation, surmonter plus d'un obstacle. La multitude des manuscrits et des livres imprimés qui lui ont été envoyés sur toutes les matières dont se compose l'enseignement public; l'étendue de quelques-uns de ces écrits, la nature de quelques autres nécessairement abstraits et compliqués : tout lui a fait la loi qu'un écrivain judicieux n'impose qu'aux auteurs, et que leurs juges doivent prendre aussi pour eux, *de se hâter lentement*.

Tandis que l'impatience des concurrens demandoit, non sans quelques murmures, ce que faisoit le *jury*, chacun de ses membres se condamnoit, dans la retraite, à lire et relire des plans déja lus et relus par d'autres; à comparer ensemble les différens degrés de merite des ouvrages jugés dignes d'estime; à peser les motifs d'exclusion; à dépister les plagiaires adroits; à remarquer les emprunteurs malhabiles; à suivre dans ses détours le charlatanisme tantôt modeste et même humble, tantôt payant d'audace; à se défendre de foiblesse en faveur des ouvrages recommandés par l'amitié ou l'engouement; à étudier de nouveau les anciens livres d'élémens qui ont obtenu le suffrage des nations savantes, et qui, comme ceux d'*Aristote*, d'*Hippocrate* et d'*Euclide*, sans cesse déguisés, falsifiés par les modernes, n'ont pu être encore égalés ni détruits.

Au sortir de leurs studieuses demeures, ils revenoient assidûment discuter leurs opinions en commun, se contredire réciproquement quand il le falloit, faire de bonne grace le sacrifice de leur amour-propre à la vérité; la franchise, la concorde, la douce familiarite, fruit de l'intelligence des cœurs, ont toujours présidé à leurs pacifiques débats, et ils

n'ont jamais oublié entr'eux les antiques lois de l'urbanité française.

Pour imprimer à ses travaux un mouvement prompt et régulier, le *jury* les a distribués en différentes classes que nous allons parcourir successivement dans leur ordre naturel; les ouvrages qu'elles embrassent sont fort nombreux : nous ne parlerons que de ceux que le *jury* a regardés comme bons, et par ce mot nous entendons ceux qui réunissent la solidité des principes, la justesse des observations, la clarté ainsi que la pureté du style, et le mérite d'être à la portée de tous les lecteurs que ces ouvrages intéressent, et ils intéressent tous les pères, toutes les mères, et le monde d'auxiliaires qu'ils s'associent.

I.

La PREMIÈRE CLASSE comprend *les ouvrages concernant l'éducation physique et morale, et la conservation des enfans depuis leur naissance jusqu'à l'époque de leur entrée dans les écoles nationales.*

Dans cette matière, les livres élémentaires sont destinés à éclairer également les citoyens de toutes les professions. Ils doivent donc être à la portée de tous; ils doivent par conséquent, dans les principes, être intelligibles pour tous; dans les faits, conformes à l'observation de tous; dans les préceptes, praticables pour tous. Le style doit en être simple et pur; l'étendue, telle que l'ouvrage ne devienne ni confus par l'abondance des matières, ni insuffisant par leur disette; le choix, fait de manière que rien d'essentiel ne soit omis, que toute superfluité soit rejetée, et que tout ce qui est utile soit estimé suivant son degré d'importance.

On remarquè plusieurs défauts communs à presque

tous les ouvrages de ce genre, sans en excepter peut-être les plus universellement et le plus justement estimés. Un de ces défauts est de poser trop généralement les règles dans une matière dans laquelle il est aussi essentiel de faire sentir les exceptions que les règles mêmes, parce que les cas de ces exceptions sont très-fréquens.

Un autre défaut est l'*exagération* : d'une part on déclame contre des pratiques vicieuses sans doute, mais auxquelles on attribue beaucoup plus d'inconvéniens qu'on ne leur en trouve réellement quand on veut observer sans préventions; d'un autre côté, on vante exclusivement quelques méthodes utiles, mais qu'il est dangereux d'estimer au-delà de leur juste valeur : on n'apprécie pas assez, dans le succès qu'on leur attribue, quelle partie est due au simple éloignement des choses nuisibles et aux forces même de la nature.

Enfin il est peu de traités où l'on n'ait sacrifié à des pratiques favorites la plus générale peut-être, et peut-être aussi la plus utile de toutes les règles, qui est de ne point faire contracter à l'enfance des habitudes et par conséquent des besoins qu'elle peut se trouver ensuite dans l'impossibilité de satisfaire.

En général, la science de l'éducation physique est beaucoup plus simple qu'on ne l'a faite, et les ouvrages qu'on a publiés sur cette matière présentent beaucoup moins de choses à ajouter qu'à retrancher.

Dans le grand nombre de mémoires qui ont été présentés au concours sur cette importante matière, trois ont mérité plus particulièrement les suffrages du *jury*.

Le premier a pour titre : *Instruction sur la conservation des enfans, depuis la grossesse inclusivement, et sur leur éducation physique depuis la naissance jusqu'à l'époque de leur entrée dans les écoles nationales* ;

Et pour épigraphe :

La patrie a besoin d'enfans sains et robustes.

Cet ouvrage fait par un homme de l'art, qui a cinq enfans, dont il a dirigé lui-même l'éducation physique, et qui tous ont été nourris par leur mère, a le très-grand mérite d'être appuyé sur une expérience éclairée par le savoir, d'unir la précision à la clarté, de présenter dans un espace resserré beaucoup de détails, et d'offrir des préceptes courts, simples, populaires, et dégagés de toute la métaphysique des discussions.

Mais l'auteur de cette estimable production n'a pas embrassé la totalité de son sujet. Il ne parle point des soins qu'on doit à la mère pendant l'allaitement, ni des précautions propres à le faire réussir quand il est difficile. Cet objet important n'est traité que dans un seul mémoire, qui d'ailleurs, pour tout le reste, est médiocre. Il a pour épigraphe :

Sollicitude pour l'enfance ;

et est coté n° 4.

En conseillant l'usage des bains froids, il nous semble que l'auteur du mémoire numéro 1 auroit dû insister sur les cas où ils peuvent être funestes. Une prudente circonspection ne doit-elle pas en graduer la température ? La tendre enfance doit-elle passer brusquement du liquide dans lequel elle est

plongée dans l'amnios, et dont la température est de 30 degrés, à un bain refroidi par la rigueur des hivers ? Quelques succès qu'on puisse citer en faveur de cette manière de tremper le corps de l'enfant qui vient de naître, ils ne compenseront pas les malheurs dont on ne parle point ; ils ne détruiront pas les lois les plus générales de la nature ; ils ne nous feront pas attribuer à la hardiesse de l'art ce que l'on ne doit qu'au bienfait d'une constitution robuste ; ils ne feront pas qu'une témérité quelquefois heureuse ne soit une témérité. Enfin il ne faut ni conseiller d'une manière trop générale, ni faire tourner en habitude des pratiques que bien des circonstances peuvent obliger d'interrompre ; et certainement l'usage journalier des bains, dans l'éducation des enfans, ne peut être conseillé parmi nous à cette nombreuse portion de citoyens qui remplissent la classe laborieuse et indigente.

Le second ouvrage est intitulé : *Instructions sur la conservation des enfans, depuis la grossesse inclusivement, et sur leur éducation physique ;*

Il a pour épigraphe :

L'éducation de l'homme commence à sa naissance.

Ce mémoire, remarquable par une division de matières qui annonce un bon esprit, est écrit avec clarté et sagesse. Cependant il n'atteint pas le but du concours : plus fait pour plaire aux hommes instruits, que pour être lu avec fruit par des gens sans expérience, il est en grande partie plus théorique que pratique ; plus recommandable par la bonté des principes que par la précision des préceptes nécessaires pour en faire l'application, en général il est

peu propre à diriger les mères et-le commun des hommes dans la pratique de l'éducation physique. Du reste, cet ouvrage renferme une foule de choses utiles et neuves, particulièrement sur la petite vérole et l'inoculation.

L'ouvrage n°. 3 a pour titre : *Opinion sur la conservation des petits enfans, depuis la grossesse inclusivement, jusqu'à l'époque de leur entrée dans les écoles nationales ;*

Et pour devise :

> L'enfant, à son premier soupir, n'est qu'un être absolument passif.

Cet écrit présente avec clarté et avec force les principes fondamentaux d'une bonne éducation physique, mais il est insuffisant pour les détails. Il y a sans doute peu de choses nouvelles à dire sur un pareil sujet ; mais bien dire et bien placer les choses communes, ne point surcharger les idées de mots, se faire lire avec plaisir et retenir avec facilité, est un grand point dans une production de cette espèce. L'auteur ne paroît pas avoir travaillé d'après les leçons de l'expérience. Son ouvrage est déparé par quelques erreurs. Il ne présente pas la solution de beaucoup de difficultés qu'offre l'éducation physique dans les différens états de la société, et c'est moins un traité qu'une excellente introduction à un traité.

Nous avons parlé de l'ouvrage coté n°. 4. L'ouvrage n°. 5 a pour épigraphe :

> La première éducation est celle qui importe le plus ; et cette première éducation appartient incontestablement aux femmes.

Ce mémoire est très-détaillé, [illegible] avec simplicité,

ordre et clarté ; il eût obtenu une place plus distinguée si les erreurs nombreuses qui le déparent ne le rendoient pas d'un usage dangereux dans les écoles nationales.

Les mémoires dont nous venons de parler contiennent à-peu-près tout ce qu'on peut attendre du concours.

Le jury a pensé qu'en réunissant ces différens ouvrages séparés, il étoit possible et même facile d'en former un tout homogène et complet, et ce soin doit naturellement être confié aux examinateurs eux-mêmes.

Le mémoire n°. 1 servira d'introduction ; le n°. 2 formera le corps de l'ouvrage, auquel on ajoutera quelques passages de l'écrit qui a pour épigraphe :

Sollicitude pour l'enfance ;

et le n°. 3 fournira un supplément excellent et des notes très-instructives. On aura ainsi un très-bon traité sur la partie la plus importante tout-à-la-fois et la plus difficile de l'éducation, traité qui nous manque et qu'il est bien à craindre qu'un seul homme ne nous donne pas de long-temps.

Nous observerons, en terminant ce que nous avions à dire sur cette classe, qu'en ce genre comme en beaucoup d'autres, l'illustre philosophe de Genève a fait de très-mauvais disciples. En matière d'éducation physique, *Rousseau* est, de tous les auteurs, celui qu'il est le plus utile de lire, et le plus dangereux de copier.

II.

Les ouvrages destinés à diriger les instituteurs primaires dans leurs fonctions étoient la suite immédiate de ceux qui ont été réunis dans la première classe ; ils font l'objet de la seconde ; aussi quelques-uns des auteurs qui ont traité de l'éducation de la première enfance se sont-ils crus obligés d'étendre leurs vues jusqu'à l'éducation, soit physique, soit morale, de l'enfance, dans les écoles primaires, et de joindre à leur travail des conseils pour les instituteurs de cet âge.

Cependant une différence essentielle distingue ces ouvrages de tous ceux qui appartiennent à la première classe ; ce n'est plus à tous les hommes que l'auteur doit s'adresser, mais à des hommes déja éclairés sur leurs devoirs, instruits des principales parties qui doivent composer l'enseignement et l'éducation, et qu'il faut seulement éclairer sur la manière de former des citoyens bons et forts, que la patrie puisse s'applaudir un jour d'avoir pour défenseurs au dehors et pour conservateurs au dedans.

Ce n'est donc plus aux détails qu'il faut descendre, c'est aux principes qu'il faut s'arrêter. Ce n'est plus dans les détours de l'exécution qu'il faut conduire pas-à-pas le lecteur ; il faut jalonner comme de loin sa route, l'avertir des écueils, et lui indiquer les moyens de ne pas s'égarer. Cette idée sur la manière dont doivent être composés les ouvrages de cette classe est également conforme aux besoins de l'âge qui doit fixer l'attention de l'instituteur.

Familiarisé avec les objets qui l'environnent, déja

l'homme sent, connoît et veut : il n'est plus nécessaire qu'on étudie ses besoins, il les exprime ; ses pas ne sont plus chancelans, il marche, il court, il s'élance ; déja, et plus que jamais peut-être, il goûte le plaisir d'être libre : il faut l'instruire et le guider dans l'usage de cette liberté, et l'empêcher de la tourner contre lui-même et contre ses semblables ; il faut ébaucher son bonheur, développer son intelligence, former son cœur, diriger ses forces, les modifier par l'adresse, lui préparer et les moyens d'exister et tous ceux d'embellir son existence, c'est-à-dire, que l'éducation doit se partager en *éducation physique, morale et intellectuelle.*

Le traité destiné à ouvrir cette carrière, et dont les ouvrages qui doivent remplir les autres classes sont comme les complémens, doit être encore simple et clair, ainsi que ceux de la première classe ; mais il doit présenter plus d'ensemble et moins de détails, plus de principes et moins de préceptes : car il faut abandonner à l'instituteur les finesses de l'exécution, et toute cette variété de mouvemens que nécessitent et l'étude des caractères et l'observation des circonstances ; s'il n'est pas en état de suppléer aux livres, qu'il s'éloigne d'un emploi trop considérable pour ses forces, et qu'il le laisse à de plus habiles que lui.

Le seul objet sur lequel il faudroit ici s'abandonner à quelques détails, seroit peut-être *la Gymnastique*, et c'est justement la partie qui manque presque absolument dans tous les ouvrages dont nous avons pris connoissance.

Ici les examinateurs ont partagé en trois sections les ouvrages qui leur ont été présentés.

La première comprend ceux où l'on s'est occupé

à développer *la théorie et les principes généraux d'une bonne éducation dans les écoles primaires;* c'étoit-là véritablement l'objet du concours.

La seconde renferme *les méthodes particulières d'enseignement*, que chacun peut varier ou à son gré ou selon les différentes dispositions de ses élèves, mais qui néanmoins doivent être fondées sur des principes uniformes.

La troisième est consacrée aux ouvrages dans lesquels on a cherché à développer *la théorie des livres élémentaires*, ce qui offre un plan vaste, difficile à remplir, et qui embrasse la totalité du concours.

Nous allons parcourir sommairement les ouvrages qui, dans cette classe ont mérité l'attention du jury.

On en distingue trois dans la première section.

L'ouvrage nº 1 a pour titre : *Instruction aux instituteurs et aux institutrices, conformément au décret, etc.*

C'est le meilleur des mémoires consacrés au développement des principes généraux de l'éducation physique et morale. C'est un discours écrit avec rapidité et sans désordre, avec élévation sans enflure, avec précision sans sécheresse ; mais ce n'est point un traité d'éducation.

Après avoir exposé l'objet des écoles primaires, l'auteur trace un tableau sommaire des devoirs des instituteurs destinés à ces écoles ; il dirige leur attention sur deux points principaux : les mœurs ou la formation du cœur, l'instruction ou la formation de l'esprit ; il commence par les mœurs.

Pour préparer l'enfant à l'exercice des vertus, il cherche à jeter dans son cœur les germes du civisme,

qui consiste principalement dans le sacrifice de l'intérêt particulier à l'intérêt général ; et de-là naît l'idée et le développement du véritable courage : il lui fait chérir les vertus domestiques, qui sont la source du bonheur des familles ; il veut que l'exemple des instituteurs en soit la première leçon ; il desire que les représentations des traits les plus caractéristiques de ces vertus servent d'ornement aux salles dans lesquelles s'assemblent les enfans ; enfin, il fait concevoir à l'élève une idée juste de la divinité qui cimente et les vertus privées et les vertus publiques. C'est ainsi qu'il complète le tableau de ce qui doit rendre l'homme bon.

Venant ensuite à l'instruction proprement dite, ou à la formation de l'esprit, il fait sentir l'importance de la mesurer aux forces et aux facultés de l'âge auquel elle est destinée ; il insiste sur l'ordre, la succession et la variété qu'il est important de mettre dans les premières leçons élémentaires, il démontre toute l'utilité de la méthode et de l'ordre dans cette partie de l'instruction nationale.

Ce que le cœur sent, ce que l'habitude nécessite, il faut que l'esprit le conçoive. Non content d'avoir inspiré l'amour des vertus à ses élèves, l'auteur du mémoire veut les leur faire connoître dans l'instruction *morale et politique*, dont le but est, en convaincant l'esprit, de fortifier les vertus qui ont germé dans le cœur. Cette instruction consiste dans l'étude des droits et des devoirs de l'homme et du citoyen, dans le discernement de la vraie liberté et de la véritable égalité, dans la connoissance et l'amour des lois.

A notre avis, il manqueroit peu de choses à ce petit ouvrage, si l'on y trouvoit des principes sur les exercices du corps ou la gymnastique des enfans,

nécessaire au développement de leurs forces et à la conservation de leur santé.

L'ouvrage nº 2 a pour titre : *Réflexions sur l'éducation*, par un professeur de mathématiques du collége national de Tours.

Cet ouvrage, sagement écrit, présente un ensemble moins complet que le précédent : ses parties, inégalement développées, ne le sont pas dans la proportion de leur importance ; on desireroit plus de méthode dans cet écrit estimable, et un plan plus également rempli. Ce que dit l'auteur des langues anciennes, excède la mesure des écoles primaires, principal objet du concours.

Malgré de nombreux défauts, nous ne devons pas passer sous silence l'ouvrage intitulé : *Instructions pour les instituteurs nationaux sur l'éducation physique et morale des enfans.*

Cet écrit renferme des pensées judicieuses et un bon système pour l'enseignement de la morale : mais il est écrit avec plus de prétention que de pureté ; le style en est fatigant à force d'être affecté, même en parlant d'arithmétique.

La seconde section ne nous fournit qu'un ouvrage digne de fixer votre attention ; il a pour titre : *Nouvelle méthode d'enseignement, avec plusieurs applications à diverses sciences.* C'est l'ouvrage d'un homme d'esprit.

Rapporter toutes les parties de l'éducation à des formes sensibles, frapper les yeux des élèves, les faire toucher, goûter, voir, entendre et sentir, et ne leur mettre entre les mains aucun livre, en un mot, créer l'entendement par les sens, rectifier les

sens les uns par les autres, faire éclore la morale de la sensibilité comme l'entendement de la sensation ; enfin, mettre les enfans dans la situation la plus favorable à ces développemens : telle est la méthode à laquelle l'auteur s'est attaché.

Nous recueillerons de ce mémoire une réflexion importante qu'il eût été à desirer que beaucoup de personnes sentissent ; elle est relative à l'*Emile* de *J. J. Rousseau*, que tant d'auteurs ont voulu copier, tandis qu'il ne falloit que l'étudier et l'entendre. « Emile, dit-il, est l'homme de la nature, et non » l'homme de la société. » Il a raison : pour nous, nous devons former l'homme pour la société, après l'avoir reçu des mains de la nature.

Dans la troisième section, le jury n'a distingué que l'ouvrage intitulé : *Essai didactique sur les livres élémentaires qui doivent servir à l'instruction publique*. Le plan de l'auteur est vaste ; mais il a manqué souvent de forces nécessaires pour le remplir, et la précipitation du zèle qui se hâte de répondre à l'appel de la patrie, a nûi quelquefois à la maturité de la réflexion dans une matière qui exige, plus que toute autre, des connoissances nombreuses et exactes, réunies aux épreuves de l'expérience et au calme de la méditation.

Il résulte de l'examen fait par le jury que dans cette classe aucun des concurrens n'a atteint d'une manière précise le but du concours : plusieurs ont dirigé leurs pensées d'une manière spéciale vers tel ou tel culte, contre telle ou telle croyance ; ils ont oublié que le fanatisme n'est pas l'apanage exclusif des idées religieuses. Tout ce qui prend la force de l'opinion des hommes, *religion*, *philosophie*, *politique*, ne les avons-nous pas aujourd'hui ? est sujet à

devenir

devenir le prétexte de l'intolérance, le germe du fanatisme, l'instrument de la persécution. La première des vérités qu'il faut apprendre à la génération actuelle, parce qu'il n'en est aucune que les hommes oublient plus facilement, c'est que, réunis par les principes qui ne changent pas, ils peuvent différer d'opinions sans cesser d'être frères, et qu'il n'en est qu'un seul qui soit l'ennemi de tous, c'est *le persécuteur*.

III—IV.

De tous les ouvrages élémentaires, celui qui exigeoit une métaphysique plus profonde et des connoissances plus exactes de la nature des choses, étoit sans doute le livre dans lequel l'homme encore enfant devoit puiser les premières connoissances de son être, et les premières notions de la vérité. C'est-là l'objet de la troisième et de la quatrième classe : elles sont consacrées à l'art d'apprendre à lire et écrire, ainsi qu'aux préceptes généraux de la langue française.

Humbles dans leur origine, les langues ne furent d'abord que l'art de tracer les signes de nos sensations et de nos idées; mais lorsque les sociétés se perfectionnèrent, la philosophie dut présider à tous les mystères d'une science à laquelle il falloit qu'elle confiât ses intérêts les plus chers, et l'art d'enseigner à écrire et à parler correctement devint un de leurs domaines. De combien de préjugés ces premières connoissances, données par un maître vulgaire, ne peuvent-elles pas devenir la cause éloignée! Et lorsque les erreurs des hommes ne sont pas des erreurs de physique, ne sont-elles pas toujours des erreurs de langage? Un livre vraiment élémentaire dans ce genre seroit donc, après de

sages institutions de morale, un des plus dignes de fixer l'attention du législateur philosophe.

Plusieurs savans du premier ordre, les penseurs les plus exercés, ont souvent entrepris cette tâche pénible ; mais des grammaires à l'usage des penseurs ne pouvoient être propres aux écoles primaires. *Locke* et *Condillac* n'ont travaillé que pour les maîtres ; leurs écrits sont moins des leçons que des conseils, et l'élève qui leur prête une oreille attentive doit déja presque tout à ses études et à la nature.

Le docteur *Louth*, et le célèbre *Horntoock*, avoient enrichi les fastes de la philosophie de deux ouvrages vraiment admirables, mais qui, traduits en notre langue, et appropriés à son génie, ne pouvoient point être à l'usage de l'enfance.

A la tête de tous les ouvrages de cette classe envoyés au concours, le jury a mis les élémens de grammaire de *Lhomont*, ouvrage qu'il a jugé singulièrement propre aux écoles primaires.

Celui qui paroît ensuite s'éloigner le moins du but proposé, a pour titre : *Précis de la Langue française*, par *Blondin*.

Les principes que cet estimable auteur établit diffèrent, pour la plupart, de ceux que nos anciens grammairiens avoient adoptés ; ils ne sont ni aussi métaphysiques, ni aussi compliqués, et paroissent être le résultat d'une foule d'expériences sur la formation habituelle des mots de notre langue.

Fidèle à ce principe établi par la nature et si bien démontré par Condillac, *qu'on ne peut arriver à l'entendement que par les sens*, le citoyen *Blondin*

se sert, dans ses leçons, d'un tableau mouvant sur lequel il écrit la difficulté grammaticale, la règle qui doit la résoudre et la solution : le tableau disparoît, et le citoyen *Blondin* s'assure par quelques interrogations si son explication a été bien saisie. Ce mode d'enseignement est sans contredit celui dont le succès est le plus général ; il aide à la conception, il soulage la mémoire, il force à l'attention, il amuse les enfans par l'apparition et la disparition subites des phrases choisies à dessein par l'instituteur, il exerce le jugement ; et ce qui a paru essentiel dans un pays où l'art oratoire doit devenir ce qu'il auroit toujours dû être, le premier de tous après l'agriculture, il donne aux élèves l'habitude de s'énoncer librement en présence d'une nombreuse assemblée.

Un autre avantage précieux attaché à cette ingénieuse méthode, c'est qu'un seul instituteur, qui ne pourroit suffire à examiner successivement un petit nombre d'élèves, peut, en frappant simultanément la vue de tous, en instruire un grand nombre avec autant de facilité qu'un seul.

Le jury a accueilli avec distinction un ouvrage intitulé : *Grammaire raisonnée, à l'usage d'une jeune personne.*

Cet écrit est sur-tout remarquable par la clarté des définitions, la distribution des matières, la simplicité des notions présentées à l'enfance, la correction du style. Le plan de l'auteur est neuf et tout entier à lui. Un fragment d'un discours sur la liberté et l'égalité, où respire la plus pure morale, où la métaphysique est fine sans subtilité, et claire quoique profonde, termine cette estimable production, fruit des loisirs littéraires du citoyen *Pankouke.*

L'ouvrage que le jury a ensuite distingué, est intitulé : *Notions élémentaires sur la Grammaire française*, par un prisonnier français sur les bords du Danube.

L'auteur est pénétré des principes de *Condillac ;* ses exemples sont choisis avec goût, et n'ont point la trivialité que l'on peut quelquefois reprocher à ces sortes d'écrits. Comme cet intéressant écrivain a eu des idées nouvelles, il a été contraint de former de nouveaux mots : mais puisqu'il les créoit, il auroit pu leur donner plus d'harmonie ; du reste, il seroit facile de faire disparoître ces légères taches. L'auteur de cet estimable manuscrit mérite d'être puissamment encouragé.

Le jury consigne ici son regret de ce que la langue anglaise ne faisant pas partie des études primaires, il est dans l'impossibilité d'accorder au citoyen *Siret* le tribut de louanges qui est dû à son excellente grammaire.

Le concours n'a produit, sur l'art d'apprendre à lire et à écrire, aucun ouvrage que le jury ait jugé digne d'être adopté dans les écoles primaires de la république. Il est même persuadé qu'il n'en existe pas en français, et que jusqu'ici la patience des instituteurs et de leurs élèves a tout fait.

Le mémoire qui a pour titre : *Alphabet nouveau contenant la manière d'apprendre à lire par principes à plusieurs individus ensemble*, renferme une méthode ingénieuse, propre à enrichir à-la-fois l'esprit et la mémoire. Quoique au-dessus de la portée des élèves reçus dans les écoles primaires, il peut être employé avec succès.

Le jury n'a pas regardé comme un livre élémentaire l'ouvrage intitulé : *Abécédaire,* par le citoyen

Manuel. C'est un recueil très-agréable d'articles détaillés sur les animaux domestiques, dont l'auteur se flatte d'aider l'attention de ses disciples par l'attrait de la curiosité. On diroit que ce livre a été écrit par *Pluche* : c'est la même grace, la même naïveté, la même diffusion, le même enfantillage.

Les autres mémoires auxquels le jury des livres élémentaires donne quelques éloges, sont :

La *Logographie linéaire*, par le citoyen *Macquin*, ouvrage écrit avec pureté. Le but de l'auteur est de fixer la prononciation, au moyen de certains signes linéaires de son invention.

L'écrit intitulé : *Moyens de faciliter la lecture, et de rendre uniformes la prononciation et l'ortographe*, mérite quelques éloges, que le jury lui eût accordés plus volontiers, si l'auteur se fût moins livré à la manie de tout détruire sans rien édifier.

La *Tachygraphie française*, par le citoyen *Borel* : Bon ouvrage, auquel cependant on doit préférer la *Tachygraphie de Taylor*.

Le *Nouveau Système de lecture*, par *J. B. Mandru* : Ouvrage estimable, quoique négligé.

V.

La cinquième Classe a pour objet les *instructions sur les premières règles d'arithmétique et de géométrie pratique, sur les nouvelles mesures et leurs rapports aux anciennes*.

Plusieurs des ouvrages présentés sur cette ma-

tière, sont trop longs et trop diffus; d'autres sont incomplets ou trop peu élémentaires; enfin, quelques-uns sont peu rigoureux, et peu propres à accoutumer l'esprit des enfans à l'exactitude du raisonnement.

On en a cependant distingué cinq qui ont paru mériter à différens égards l'attention publique.

Le premier a pour titre : *Elémens d'arithmétique, avec des observations pour les instituteurs.*

Cet ouvrage a deux parties : l'une, rapportée à la cinquième classe, et l'autre à la quatrième.

La première partie contient de simples élémens d'arithmétique en plusieurs leçons. Ces élémens sont très-méthodiques, très-clairs et très-propres à être enseignés aux enfans; mais ils ne comprennent que les quatre premières règles de l'arithmétique appliquées aux entiers et aux décimales : de sorte qu'à cet égard on peut le regarder comme incomplet. Il paroît que l'auteur avoit dessein de le continuer, mais quelque circonstance l'en a empêché.

La seconde partie renferme des observations sur chaque leçon, destinées aux instituteurs, pour leur faire remarquer les points essentiels sur lesquels ils doivent principalement insister dans l'enseignement. Cette seconde partie est en quelque manière unique dans son genre, et donne à l'ouvrage un mérite particulier.

L'ouvrage No. 2 a pour titre : *Instructions sur l'arithmétique et la géométrie élémentaire, ainsi*

que sur les nouvelles mesures, et sur leur rapport avec les anciennes, avec cette épigraphe :

Il ne faut enseigner aux jeunes gens que ce qui peut leur être utile un jour.

Cet ouvrage peut être regardé comme un traité complet en ce genre. Il est clair et méthodique ; il est par-tout accompagné de questions et d'exemples bien choisis ; mais peut-être est-il écrit d'une manière trop concise et trop savante pour des enfans. D'un autre côté, on ne trouve pas dans la partie géométrique toute la rigueur qu'on y peut desirer.

L'ouvrage coté N°. 3, est intitulé : *Régles principales de l'arithmétique.*

C'est un bon traité, plus complet que celui dont on vient de rendre compte, puisqu'on y traite des *Logarithmes* ; mais il a le même défaut, si c'en est un, d'être au-dessus de la portée des enfans.

Cet écrit a sur-tout le mérite de l'exactitude et de la précision ; mais les principes n'y sont pas assez développés ; et à l'égard du calcul décimal, on n'en fait pas assez sentir l'utilité et la généralité.

Le mémoire N°. 4 a pour titre : *Instructions élémentaires d'arithmétique et de géométrie pratique ; Instructions sur les nouveaux poids et mesures, à l'usage des écoles primaires*, avec cette épigraphe :

Un vrai républicain n'a pour père et pour fils
Que les vertus, les mœurs, les lois et son pays.

C'est un bon ouvrage, un peu trop prolixe pour

des enfans. L'auteur ne procède que par problêmes, et ne développe pas assez les principes ; mais il a par-tout beaucoup de méthode.

L'arithmétique est plus complète qu'il ne le faut, puisqu'on y explique aussi les opérations complexes par les parties aliquotes, que l'usage du calcul décimal et des nouvelles mesures doit rendre inutiles.

La géométrie manque de rigueur dans les démonstrations. A cela près, c'est un des ouvrages qui remplissent le mieux l'objet du concours.

L'ouvrage N°. 5 a pour titre : *Traité d'arithmétique*, par le citoyen *Simonin*.

C'est un traité d'arithmétique aussi complet qu'on puisse le desirer ; il l'est peut-être trop pour les enfans, mais il pourroit servir aux instituteurs. Il y a de l'ordre, de la clarté, et beaucoup d'exemples exposés d'une manière simple et nette : on peut le regarder, quant à l'arithmétique, comme un des meilleurs ouvrages soumis à l'examen du jury.

Nous n'avons fait mention que des ouvrages manuscrits. Dans le grand nombre de ceux qui ont été présentés imprimés, on doit mettre au premier rang les *Elemens de Géométrie*, par *Legendre*, dont la réputation n'est point contestée, même par l'envie. Sans doute l'ASSEMBLÉE NATIONALE se souviendra qu'une académie célèbre couronna les *Entretiens de Phocion*, qui avoient déja plusieurs années de date et de succès.

V I.

Parmi les ouvrages de géographie, qui forment

la sixième classe, plusieurs méritent d'être distingués, et leurs auteurs sont dignes d'éloges et d'encouragemens. Mais le seul qui doive être publié, pour les vues utiles qu'il présente sur la manière d'enseigner, a pour titre : *Idées sur une nouvelle manière d'enseigner la géographie dans les écoles primaires ;* par le citoyen *Michel,* principal du collége de Douai.

L'auteur de cet intéressant ouvrage établit pour principe, que l'instruction primaire doit être courte, simple, agréable et méthodique. Il propose, pour la géographie, la forme analytique, qui donne d'abord des détails, et qui, des détails, nous élève aux principes et aux généralités.

Qu'on expose d'abord dans chaque école le plan de la commune où elle est située, il sera facile d'accoutumer les élèves à reconnoître sur ce plan la position des lieux qu'ils auront coutume de fréquenter.

On mettra ensuite sous leurs yeux une carte du canton dont la commune fait partie, puis une carte du département, ensuite une carte de la France ; après quoi, on passera à celles de l'Europe et des autres parties du globe, et enfin à la mappemonde.

L'ouvrage N°. 2 a pour titre : *Traité élémentaire de géographie astronomique, naturelle et politique,* avec cette épigraphe :

Qu'on instruise donc le peuple !

Dans ce traité, on considère la géographie sous tous ses points de vue, et l'on en développe les élémens d'une manière qui ne peut convenir aux

écoles primaires. La géographie astronomique est trop succinte et en même temps trop relevée pour les commençans. La géographie physique ou naturelle est un extrait de *Buffon* et de ses erreurs. La géographie politique présente des considérations très-intéressantes, mais trop métaphysiques, sur l'état social, les droits et les devoirs de l'homme, la liberté, l'égalité, la souveraineté, le gouvernement, les impôts, le commerce, les arts et les mœurs. Ces trois parties qui comprennent les élémens de la géographie, font aussi la partie principale de cet ouvrage. L'auteur y a joint une description abrégée de la France, mais qui n'est qu'une nomenclature sèche et sans intérêt.

Cet ouvrage est en général bien écrit; il formeroit une bonne introduction à l'étude de la géographie pour les écoles centrales.

Le mémoire N°. 3 est intitulé : *Notions élémentaires de géographie*, avec cette épigraphe :

La géographie est l'œil de l'histoire.

L'auteur se borne aux connoissances nécessaires pour l'usage des globes et des cartes; il expose tout ce qu'il est intéressant de connoître sur un globe artificiel; il en fait ensuite l'application aux cartes générales et particulières. Il s'attache à réduire toutes les mesures à celles que fournit la nouvelle division du cercle en 400 parties égales.

Cet ouvrage est simple, précis, méthodique; mais il ne contient qu'une partie des élémens de la géographie, et ne remplit ainsi l'objet du concours que d'une manière partielle.

L'ouvrage N°. 4 a pour titre : *Dialogue sur la géographie de la France*, et pour épigraphe :

> L'homme libre peut-il connoître son pays
> sans l'aimer davantage ?

L'auteur ne considère que la France dans cet écrit ; il fait voyager son élève dans sa patrie, pour laquelle il lui inspire les plus tendres sentimens ; il propose, pour fixer dans son esprit la connoissance des lieux, de lui faire crayonner des cartes de géographie où l'on aura ébauché les côtes, les rivières et les montages. Ce mémoire, écrit avec intérêt, n'est qu'un essai qui ne remplit que partiellement le but proposé par la Convention nationale.

V I I.

En plaçant dans les écoles primaires l'étude des principaux phénomènes et des productions les plus usuelles de la nature, on a fait un pas bien important vers l'amélioration de l'instruction publique. Depuis long-temps les hommes éclairés gémissoient de voir les établissemens destinés à former la jeunesse française, dirigés par une routine aveugle. On lui donnoit à peine quelques leçons de physique et de mathématique, tandis que nous étions entourés de nations chez lesquelles le premier âge étoit familiarisé de bonne heure avec le spectacle imposant de la nature, et se préparoit ainsi à des observations et des résultats du plus grand intérêt pour la société.

Mais il falloit, pour remplir ces vues d'utilité publique, un ouvrage clair et méthodique, propre à guider les instituteurs, et suffisant pour l'instruction des élèves. Ce livre, plus difficile à rédiger

qu'il ne le paroît d'abord, soit parce qu'il l'est toujours beaucoup de rediger un livre vraiment élémentaire, soit parce que celui-ci exige une réunion de connoissances qu'on ne rencontre pas facilement, devroit comprendre, non-seulement des notions exactes de tous les êtres qui composent l'univers, la description de leurs organes, la détermination des caractères qui les différencient, mais encore l'ensemble des lois qui les régissent. Ce ne seroit point assez pour la perfection de cet ouvrage de réunir des connoissances aussi variées, il seroit encore important qu'elles fûssent présentées dans l'ordre le plus propre à les graver dans l'esprit de la jeunesse, avec une précision qui ne rendît pas leur étude trop fatiguante, avec une simplicité qui mît à la portée des esprits les plus ordinaires les principes et les observations d'où découlent les plus importantes vérités. Jusqu'à présent on ne connoît aucun ouvrage français qui porte ces caractères : on a quelques bons traités sur plusieurs classes d'histoire naturelle, mais aucun qui convienne à l'instruction de la jeunesse, et jamais cette science n'a été réduite en un cours élémentaire et complet.

Les élémens de physique sont assez multipliés ; mais les uns sont bien éloignés du courant des connoissances actuelles, les autres offrent trop de difficultés à un âge qui se rebute facilement, et la plupart manquent des qualités que l'on doit desirer dans ces sortes d'ouvrages.

Le concours ouvert par la Convention nationale n'a fourni qu'un bon livre en ce genre. Il a pour titre : *Elémens d'histoire naturelle*, par *Millin*.

Le plan et la rédaction de cet ouvrage annoncent

que l'auteur a eu une juste idée de ce que doit être un livre élémentaire, également éloigné de la marche vague et incertaine de l'empirisme, si opposé au but de l'instruction, et des formes sèches et rebutantes qui en écartent le premier âge. Il a réussi à rendre l'instruction exacte et solide; il s'est sur-tout appliqué à donner à son style beaucoup de clarté et de précision.

Après avoir défini l'histoire naturelle, et donné une idée de la méthode qui sert à différencier et à classer les êtres, il examine ces êtres eux-mêmes, qu'il divise en corps *célestes* et corps *terrestres*.

Il ne parle des premiers qu'en naturaliste, laissant les détails plus circonstanciés à l'astronomie.

Il établit deux grandes divisions entre les corps terrestres : celle des substances *inorganiques* ou privées des organes nécessaires à la vie, et celle des substances *organiques* qui en sont pourvues.

Il range les substances inorganiques d'après la méthode de *Daubenton* fondée sur les caractères extérieurs les plus sensibles et les plus frappans.

Dans cette partie de son ouvrage, comme dans toutes les autres, l'auteur s'attache à fixer avec précision les caractères des classes et des ordres; mais il se borne à ces grandes sous-divisions, qui lui paroissent avec raison suffisantes pour les premiers degrés d'enseignement.

Cependant il s'écarte quelquefois de la règle qu'il s'est prescrite, en faveur de quelques espèces principales qui servent à des usages utiles : alors il en donne une description succinte, et il indique la manière de les employer.

Il partage les substances organiques en deux divisions : *celles qui ne peuvent pas changer de place à volonté*, les végétaux ; et *celles qui peuvent changer de place à volonté*, les animaux.

Les préliminaires de la division des végétaux offrent des élémens de botanique très-abrégés, mais suffisans pour les premières notions convenables à l'enfance. L'auteur, sans priver la science des mots qui lui appartiennent, évite, autant qu'il lui est possible, les termes hérissés d'étymologies grecques, latines ; et lorsqu'il emploie des mots consacrés par la langue particulière de la science, il les place de manière qu'ils s'expliquent par leur position.

Après avoir ainsi décrit les parties des végétaux, il examine leurs fonctions, leur organisation physique, les principes que la chimie en sait extraire, et enfin leurs habitudes particulières. Il a adopté pour leur distribution la méthode de *Jussieu*, qui lui a paru la plus facile et la plus commode pour acquérir les premières connoissances.

Il distribue les animaux en six classes, d'après la méthode de *Linné* ; chacune de ces classes est précédée d'observations générales, semblables à celles qu'il a placées à la tête de la partie de son ouvrage où il traite des végétaux.

Les *mammifères*, qui forment la première classe, sont divisés *en cinq ordres*, d'après la forme des pieds. Les oiseaux sont distribués d'après la méthode de *Linné*, avec quelques légers changemens. Les amphibies *en deux ordres* : ceux à quatre pieds, et ceux qui en sont privés. Les poissons sont rangés d'après la position de leurs nageoires, selon la méthode de *Linné*, rectifiée par *Daubanton*. L'auteur

a adopté pour les insectes la méthode d'*Olivier*, et il a classé les vers d'après celle de *Bruguière*.

Ainsi, cet ouvrage renferme les principes vraiment élémentaires de toutes les parties de l'histoire naturelle, et le jury a pensé qu'il peut être admis avec avantage dans les écoles nationales.

VIII.

Le concours ouvert pour les élémens de la morale, est celui de tous qui paroît avoir excité le plus d'émulation. Les ouvrages de cette classe ont été nombreux, et cet empressement ne doit pas surprendre : tous les esprits ont senti le besoin de recréer les mœurs en même temps que les lois, au moment où la République s'est élevée. Comme tous les hommes sont plus ou moins avertis, par le seul sentiment intérieur, des devoirs que prescrit la morale, un grand nombre a dû se croire plus propre dans ce genre que dans tout autre, à raisonner avec facilité de ce qu'il pratiquoit naturellement.

Mais si le sentiment intérieur suffit pour guider sûrement ceux qui l'écoutent avec attention ; l'art de le décomposer, de remonter à son principe et d'en tirer des conséquences, cet art sans lequel on ne peut écrire de bons élémens de morale, n'appartient qu'à l'homme supérieur. C'est ici qu'il faut appeler à son secours cet instrument de l'analyse, qui, perfectionné dans ce siècle et appliqué par des mains habiles aux sciences naturelles, en étend de jour en jour toutes les bornes.

La science de la morale peut être soumise aux mêmes procédés ; et c'est le moyen d'éviter les deux défauts ordinaires où tombent ceux qui la traitent,

les lieux communs et les idées bizarres. Elle doit démontrer rigoureusement à la raison ce que devinent les cœurs bien faits, comme par instinct ; c'est dans l'amour de *soi* bien dirigé, c'est dans le sentiment éclairé de la douleur et du plaisir qu'on trouvera ces premiers principes. On montrera facilement la dépendance de nos droits et de nos devoirs ; on prouvera que les premiers s'affermissent ou se perdent à mesure que les derniers sont bien ou mal observés ; l'intérêt attachera l'homme à la vertu ; enfin le moraliste, non moins éloigné d'une fausse philosophie que d'une superstition aveugle, donnera un nouvel appui à la morale, déja fondée sur les rapports des hommes entre eux, en l'attachant à l'idée d'une cause première d'où émanent l'ordre, la raison et la justice, et de qui elles reçoivent leur récompense.

Un ouvrage exécuté sur ce plan ne parleroit encore qu'à la raison formée : c'est à celle des enfans qu'il faut s'adresser dans les écoles primaires.

Un concours n'a été établi que pour les livres convenables à ces écoles. L'art de bien parler aux enfans est peut-être un des plus difficiles; de grands hommes l'ont quelquefois ignoré : ceux qui ont atteint les dernières bornes du champ de la science, n'ont pas toujours le talent d'y introduire et d'y guider pas à pas l'élève sans expérience.

Il faut sur-tout un génie particulier pour écrire des traités de morale à l'usage de l'enfance ; la simplicité des formes et la grace naïve du style doivent s'y mêler à la justesse des idées ; l'art de raisonner n'y doit jamais être séparé de celui d'intéresser l'imagination : un tel ouvrage doit être conçu par un logicien profond, et exécuté par un homme sensible;

on

on voudroit y trouver en quelque sorte l'esprit analytique de *Condillac*, et l'ame de *Fénélon*.

Nous allons donner une analyse succinte des ouvrages de cette classe qui ont mérité l'attention et les suffrages du jury.

1°. Le premier et le meilleur de tous a pour titre : *Principes de la morale républicaine*, par la *Chabaussière*. Cet écrit, plein de solidité, de goût et d'esprit, brille encore par les images, le coloris poëtique et l'harmonie ; les quatrains de *Pibrac*, admirés, non sans raison, par nos pères, sont effacés. Le jury propose de mettre cette intéressante production entre les mains des élèves des écoles primaires.

2°. Les *Instructions élémentaires sur la morale républicaine*, avec cette épigraphe :

Quid leges sine moribus vanae proficiunt?

sont écrites avec sagesse et méthode ; c'est un des essais qui se rapproche le plus du but du concours ; on y trouve de la clarté dans les idées et dans le style ; l'auteur paroît nourri de ce qu'il y a de meilleur dans la philosophie moderne.

3°. Le *Catéchisme de morale républicaine*, par *Lanneau*, renferme quelques définitions inexactes : il porte cependant l'empreinte d'une raison ferme et sûre ; on y distingue sur-tout les chapitres concernant l'amour de la patrie et les propriétés.

L'empressement avec lequel on a recherché dans leur nouveauté les *Epîtres et Evangiles du républicain*, par *Henriquez*, ne permet pas de le passer sous silence ; cet estimable auteur a donné une foule d'opuscules utiles à l'instruction publique.

On remarque dans quelques autres ouvrages adressés au jury, mais à un degré inférieur, des morceaux qui ne sont pas sans mérite; de ce nombre sont les *Principes de morale*, par le citoyen *Maublac*, professeur de philosophie; *L'homme moral*, par le citoyen *Birol*; le *Vieillard de Vichi*.

Les amis des lettres et des mœurs attendent avec impatience les *Elémens de morale*, dont la composition a été confiée, par décret de la Convention, à l'illustre et sensible auteur de *Paul et Virginie*.

I X.

L'agriculture, les arts et le commerce sont les bases naturelles de la prospérité de la France; cependant ni l'économie rurale, ni les arts, ni le commerce ne sont entrés, jusqu'à présent, dans l'instruction publique.

La Convention nationale avoit senti qu'il étoit du devoir du gouvernement de rappeler l'opinion publique aux objets dont il est essentiel qu'elle s'occupe; elle a vu que le plus sûr moyen de la fixer sur un objet de si haute importance étoit de le lui présenter comme devant former une partie de l'instruction de tous les citoyens.

Le spectacle d'une population nombreuse de cultivateurs, enchaînés d'âge en âge par une routine aveugle, incapable de faire faire un seul pas à l'art qu'ils professent, pour qui leur voisinage est un monde entier, dont le langage technique offre des différences multipliées à l'infini, l'a convaincue qu'il falloit éclairer les habitans des campagnes sur les véritables principes des différentes branches de l'art agricole; mais elle a considéré en même temps que

emple étant le moyen le plus efficace d'instruire ultivateur, elle ne pouvoit attendre de révolution e en agriculture qu'en multipliant des exemples ffrir aux cultivateurs.

'est dans cette circonstance que nous devons contre les bienfaits d'une révolution qui ramène les priétaires au soin de leurs domaines, qui inspire aque citoyen français le vœu de devenir cultiva-. Les propriétaires sont aussi naturellement aps à donner aux habitans des campagnes l'exemple a bonne culture, et plus cette propriété sera mére, plus cet exemple sera utile, parce que leurs ins connoissant leurs facultés, vivant avec eux, ant tous les détails de leur économie, en conont que s'ils se sont déterminés à adopter une hode de culture, c'est qu'il étoit de leur intérêt l'adopter.

lais cette classe de nouveaux cultivateurs, dont mple peut être si précieux, connoît-elle les es méthodes de l'agriculture ? ceux même dont ication a été soignée sont entièrement étran- à la connoissance de l'économie rurale. Ils ont besoin d'être instruits...... Puiseront ils cette iction dans les campagnes qu'il s'agit de régé- , et où ils ne pourroient recevoir des leçons es préjugés et de la routine ? Une théorie saine ant d'une pratique reconnue, doit les préparer voir les leçons de l'expérience et de l'observa-

livre élémentaire rédigé dans ces vues est donc es moyens que le législateur a dû employer pour érer les progrès de l'agriculture. Nous étions ant plus fondés à en faire usage, que ce sys- d'instruction a depuis long-temps un succès

On remarque dans quelques autres ouvrages adr sés au jury, mais à un degré inférieur, des m ceaux qui ne sont pas sans mérite; de ce noml sont les *Principes de morale*, par le citoyen *Maubl* professeur de philosophie; *L'homme moral*, par citoyen *Birol*; le *Vieillard de Vichi*.

Les amis des lettres et des mœurs attendent a impatience les *Elémens de morale*, dont la composit a été confiée, par décret de la Convention, à l lustre et sensible auteur de *Paul et Virginie*.

I X.

L'agriculture, les arts et le commerce sont les ba naturelles de la prospérité de la France; cepend ni l'économie rurale, ni les arts, ni le commerce sont entrés, jusqu'à présent, dans l'instruction blïque.

La Convention nationale avoit senti qu'il étoit devoir du gouvernement de rappeler l'opinion blique aux objets dont il est essentiel qu'elle s' cupe; elle a vu que le plus sûr moyen de la fi sur un objet de si haute importance étoit de le présenter comme devant former une partie de l' truction de tous les citoyens.

Le spectacle d'une population nombreuse de tivateurs, enchaînés d'âge en âge par une rou aveugle, incapable de faire faire un seul pas à qu'ils professent, pour qui leur voisinage est monde entier, dont le langage technique offre différences multipliées à l'infini, l'a convaincue falloit éclairer les habitans des campagnes sur véritables principes des différentes branches de agricole; mais elle a considéré en même temps

l'exemple étant le moyen le plus efficace d'instruire le cultivateur, elle ne pouvoit attendre de révolution utile en agriculture qu'en multipliant des exemples à offrir aux cultivateurs.

C'est dans cette circonstance que nous devons connoître les bienfaits d'une révolution qui ramène les propriétaires au soin de leurs domaines, qui inspire à chaque citoyen français le vœu de devenir cultivateur. Les propriétaires sont aussi naturellement appelés à donner aux habitans des campagnes l'exemple de la bonne culture, et plus cette propriété sera médiocre, plus cet exemple sera utile, parce que leurs voisins connoissant leurs facultés, vivant avec eux, sachant tous les détails de leur économie, en concluront que s'ils se sont déterminés à adopter une méthode de culture, c'est qu'il étoit de leur intérêt de l'adopter.

Mais cette classe de nouveaux cultivateurs, dont l'exemple peut être si précieux, connoît-elle les saines méthodes de l'agriculture ? ceux même dont l'éducation a été soignée sont entièrement étrangers à la connoissance de l'économie rurale. Ils ont donc besoin d'être instruits..... Puiseront ils cette instruction dans les campagnes qu'il s'agit de régénérer, et où ils ne pourroient recevoir des leçons que des préjugés et de la routine ? Une théorie saine résultant d'une pratique reconnue, doit les préparer à recevoir les leçons de l'expérience et de l'observation.

Un livre élémentaire rédigé dans ces vues est donc un des moyens que le législateur a dû employer pour accélérer les progrès de l'agriculture. Nous étions d'autant plus fondés à en faire usage, que ce système d'instruction a depuis long-temps un succès

complet chez les nations voisines qui l'ont adopté. La Convention nationale a donc demandé un livre élémentaire pour l'agriculture ; qu'avoient à faire les concurrens pour remplir les vues de la Convention?

Ils devoient, ou réunir dans un ouvrage très-court les notions générales d'agriculture qui conviennent au premier degré d'instruction, ou présenter dans un ouvrage plus étendu, et destiné à un âge plus avancé, les principes généraux de la culture, et les principes particuliers pour chacune des productions qu'il est intéressant de cultiver.

Dans le premier cas, il falloit que l'ouvrage ne contînt que des définitions courtes et claires des objets que les enfans ont tant d'intérêt à connoître, et qui frappent continuellement leurs regards sans exciter leur attention.

Dans le second cas, le livre élémentaire tracé sur le plan le plus méthodique, entièrement fondé sur les faits, ne devoit en contenir que l'énoncé et les principes qui en résultent naturellement et sans effort, ainsi que les fleurs naissent de leur tige.

Les ouvrages présentés ne remplissent aucune de ces conditions, et il importe que quelque citoyen éclairé répare bientôt cette lacune dans le système de l'instruction publique.

Les élémens d'agriculture lus aux écoles normales par le citoyen *Dubois* paroissent fixer les suffrages de tous les connoisseurs éclairés et impartiaux. Nous regrettons que cet ouvrage n'ait pas été présenté au jury des livres élémentaires : nous ne doutons pas qu'il ne l'eût accueilli avec empressement.

X.

La dixième et dernière Classe, appelée convenablement *mélanges*, est celle qui réunit toutes les sortes d'ouvrages qui, n'appartenant en particulier à aucune des classes précédentes, ne laissent pas d'être de quelque utilité pour l'instruction publique. Un grand nombre d'ouvrages ont été placés dans cette classe; mais presque tous ont été rejetés.

La Gymnastique des enfans convalescens, infirmes, foibles et délicats, contient de bonnes vues; c'est dommage que ce traité soit écrit avec prétention; n'introduisons point ce style dans les écoles primaires.

Le porte-feuille des enfans a réuni tous les suffrages. Costumes, animaux, géographie, histoire, l'auteur donne habilement et avec ordre à ses tendres élèves des notions de tout ce qui intéresse dans la nature et les arts; ce sera l'*Encyclopédie de l'enfance*. Vous devez récompenser et soutenir tant de travail et de si fortes dépenses.

Il est un art trop négligé parmi nous, et dont le citoyen *Turquin* a présenté la théorie : c'est celui de la *natation*. Son ouvrage, adressé au jury des livres élémentaires, est écrit avec candeur. Cet estimable citoyen mérite d'être puissamment encouragé. Combien la santé des citoyens gagneroit à l'exercice gymnique qu'il décrit! Qu'il est favorable au développement de nos facultés physiques! Que la fraîcheur d'une eau pure passe aisément de nos corps dans nos ames et ramène avec elle le contentement, la sérénité, la joie! Que d'occasions où cette habitude peut nous sauver la vie! Et puis

est-il donc impossible que les Français, devenus aussi habiles nageurs qu'ils sont intrépides soldats, s'approchent sur une flotte victorieuse des côtes de la perfide Albion, et pour y aborder, franchissent le reste des flots à la nage ?

Voici le jugement général porté par le jury des Livres élémentaires.

JUGEMENT

DU JURY DES LIVRES ÉLÉMENTAIRES PRÉSENTÉS AU CONCOURS OUVERT PAR LA LOI *du 9 Pluviôse, an II.*

PREMIÈRE CLASSE.

Instruction sur l'éducation physique et morale des enfans, depuis la grossesse jusqu'à leur entrée dans les écoles primaires.

TITRES DES OUVRAGES.	ÉPIGRAPHES.	RÉCOMPENSES NATIONALES.
1°. Instruction sur la conservation des enfans depuis la grossesse inclusivement, et sur leur éducation physique depuis la naissance jusqu'à l'époque de leur entrée dans les écoles nationales, c'est-à-dire, jusqu'à l'âge de 6 à 8 ans	*La patrie a besoin d'enfans sains et robustes.*	[illegible]
2°. Instruction sur la conservation des enfans depuis la grossesse inclusivement, et sur leur éducation physique, etc.	*L'éducation de l'homme commence à sa naissance.*	2,500 ᵗᵗ
3°. Opinion sur la conservation des petits enfans, depuis la grossesse inclusivement jusqu'à l'époque de leur entrée dans les écoles nationales.	*L'enfant, à son premier soupir, n'est qu'un être absolument passif.*	2,000 ᵗᵗ
4°. Instruction sur la conservation des enfans, etc.	*Sollicitude pour l'enfance*	1,500 ᵗᵗ
5°. De la conservation des enfans, etc.	*La première éducation est celle qui importe le plus, et cette éducation appartient incontestablement aux femmes*	Mention.

IIᵉ. CLASSE.

Instructions pour les instituteurs nationaux, sur l'éducation physique et morale des enfans dans les écoles nationales.

PREMIÈRE SECTION.

Principes généraux d'une bonne éducation dans les écoles primaires.

1°. Instructions aux instituteurs et aux institutrices, conformément au décret, etc.		2,500 ᵗᵗ
2°. Reflexions sur l'éducation, par un professeur de mathématiques au collége national de Tours		1,500 ᵗᵗ
3° Instructions pour les instituteurs nationaux, sur l'éducation physique et morale des enfans.		Mention.

IIᵉ. SECTION.

Méthodes particulières d'enseignement.

Nouvelle méthode d'enseignement, avec plusieurs applications à diverses sciences.		2,000 ᵗᵗ

IIIᵉ. SECTION.

Théorie des livres élémentaires.

Essai didactique sur les livres élémentaires qui doivent servir à l'instruction publique.		Mention.

IIIᵉ. CLASSE.

Méthode pour apprendre à lire et à écrire.

TITRES DES OUVRAGES.	ÉPIGRAPHES.	RÉCOMPENSES NATIONALES
1°. Alphabet nouveau contenant la manière d'apprendre à lire par principes à plusieurs individus		2,000
2°. Abecedaire		Mention.
3°. La logographie linéaire		Mention.
4°. Moyens de faciliter la lecture, et de rendre uniformes la prononciation et l'ortographe		Mention.
5°. La tachygraphie française		Mention.
6°. Nouveau système de lecture		Mention.
7°. Premier livre républicain		Mention.
8°. Syllabaire français en six leçons		Mention.
9°. Méthode pour apprendre en même temps à lire et écrire sous la dictée		Mention.

IVᵉ. CLASSE.

Élémens de grammaire française.

1°. Élémens de la grammaire française, par *Lhomont*		Impression. . . 3,000 ᵗᵗ
2°. Grammaire raisonnée, par le citoyen *Panckouke*		Impression. . . 3,000 ᵗᵗ
3°. Précis de la langue française, par *Blondin*		2,000 ᵗᵗ
4°. Notions élémentaires sur la grammaire française, par un prisonnier français sur les bords du Danube.		2,000 ᵗᵗ

Vᵉ. CLASSE.

Instructions sur les règles d'arithmétique et de géométrie-pratique, et sur les nouvelles mesures, et leur rapport avec les anciennes.

1°. Élémens d'arithmétique, avec des observations pour les instituteurs.		Impression. . . 3,000 ᵗᵗ
2°. Instructions sur l'arithmétique et la géométrie élémentaire, ainsi que sur les nouvelles mesures, et leur rapport avec les anciennes,	*Il ne faut enseigner aux jeunes gens que ce qui peut leur être utile un jour.*	2,500 ᵗᵗ
3°. Règles principales de l'arithmétique.		2,500 ᵗᵗ
4°. Instructions élémentaires d'arithmétique et de géométrie-pratique. Instructions sur les nouveaux poids et mesures, à l'usage des écoles primaires	*Un vrai républicain n'a pour père et pour fils, Que les vertus, les mœurs, les lois et son pays.*	2,500 ᵗᵗ
5°. Traité d'arithmétique.		2,500 ᵗᵗ
6°. Élémens de géométrie.		2,500 ᵗᵗ

VIᵉ. CLASSE.

Élémens de géographie.

TITRES DES OUVRAGES	ÉPIGRAPHES.	RÉCOMPENSES NATIONALES.
1°. Idées sur une nouvelle manière d'enseigner la géographie dans les écoles primaires.		Impression à la suite du [illegible] des écoles normales.
2°. Traité élémentaire de géographie astronomique, naturelle et politique.	*Qu'on instruise donc le peuple !*	2,500 ᵗᵗ
3°. Notions élémentaires de géographie	*La géographie est l'œil de l'histoire.*	1,500 ᵗᵗ
4°. Dialogue sur la géographie de la France	*L'homme libre peut-il connoître son pays sans l'aimer davantage?*	Mention.

VIIᵉ. CLASSE.

Instruction sur les principaux phénomènes et les productions les plus usuelles de la nature.

Élémens d'histoire naturelle.		Impression. . . 3,000 ᵗᵗ

VIIIᵉ. CLASSE.

Élémens de morale républicaine.

1°. Catéchisme républicain.		Impression. . . 2,500 ᵗᵗ
2°. Instructions élémentaires sur la morale républicaine.	*Quid leges sine moribus vanae proficiunt?*	2,500 ᵗᵗ
3°. Épitres et évangiles du républicain.		1,500 ᵗᵗ
4°. Catéchisme de morale républicaine.		Mention.
5°. Les principes de morale.		Mention.
6°. L'homme moral.		Mention.
7°. Le vieillard du Vichi		Mention.

IXᵉ. CLASSE.

Élémens d'agriculture.

Rien à distinguer.

Xᵉ. CLASSE.

Mélanges.

1°. Porte-feuille des enfans.		Impression. . . 3,000 ᵗᵗ et continuation de l'ouvrage.
2°. Art de la natation.		Impression. . . 3,[illegible] ᵗᵗ

LES MEMBRES DU JURY DES LIVRES ÉLÉMENTAIRES.

Séhs.	Lagrange.	Saint-Ange.
Corvisart.	Lalande.	D[illegible]fontaines.
Hallé.	Buache.	Lebrun.
Pasumot.	Dubois.	Tessier.
Fontanes.	Carbon-Flins.	Sery[illegible]s.
Pougens.	Désorgues.	

Rapport par Lakanal.

PROJET DE RÉSOLUTION.

ARTICLE PREMIER.

Les ouvrages présentés au concours ouvert par décret du 9 pluviôse, an II, et qui, au jugement du jury d'examen, institué par décret du doivent servir de livres élémentaires dans les écoles primaires de la République, seront imprimés à ses frais, distribués aux membres des deux conseils, et envoyés aux administrations de département.

II. Le conseil ajourne jusqu'après l'organisatiou définitive des finances, les indemnités à accorder tant aux auteurs des ouvrages qui seront livrés à l'impression en conformité de l'article précédent, qu'aux membres du jury des livres élémentaires (*).

Le conseil ordonne l'impression.

---

(1) Le comité d'instruction publique de la Convention pensoit unanimement qu'il étoit de la justice nationale d'accorder à chaque membre du *jury*, pour seize mois de travaux pénibles et constans, une indemnité de 10,000 liv.

